

Séance 6 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 6 mai à 20h30

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LACROIX, maire de Buthiers.

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
15	10	13

Date de la convocation
29/04/2019

Présents : M. LACROIX Jean-Yves, Maire,
Mme RICHARD Nathalie, M. CHAMOREAU Christophe, Mme CAMPERGUE Myriam , adjoint(e)s,

Mme BOUTET Agnès, Mme BURGNET Annie, M. GRISON Gérard, M. SAGE Guy, Mme CAFFE Aurélie, Mme DURIF Janique, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. THEVENET Julien, *donne pouvoir à Mme DURIF Janique*, M. KIPIENNE Emeric *donne pouvoir à Mme BOUTET Agnès*, M. TRIPHON Guillaume, *donne pouvoir à M. CHAMOREAU Christophe*

Absents : M. BOISGARD Olivier, Mme BLONDEAU Delphine, .

Secrétaire de séance : Mme CAMPERGUE Myriam

a) Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 08/04/2019 est approuvé à l'unanimité.

b) Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de la séance est approuvé à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR :

- 1) Fiscalité,
- 2) Règlement de voirie,
- 3) Affaires, informations et questions diverses.

1) Fiscalité – délibérations n°31.2019

Monsieur le Maire explique qu'à la suite du pré-contrôle du budget effectué par le service de la fiscalité directe locale, une modification du taux de référence de la taxe foncière (non bâti) a été demandée. Ce taux, voté lors du précédent conseil municipal à 46,95 %, doit être de 46,90 %.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal vote et adopte à L'UNANIMITE la modification.

2) Règlement de voirie – délibérations n°32.2019

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à la demande du Président du SMERB, un ajout devrait être fait dans le texte du règlement de voirie mis en place lors de la séance du 21 mars 2019 du Conseil municipal.

Au Titre IV, Dispositions financières, paragraphe 2, à la liste des exonérations, il est demandé l'ajout de : « les entreprises qui travaillent pour les différents syndicats auxquels appartient la commune ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal vote et adopte à L'UNANIMITE la modification.

3) **Affaires, informations et questions diverses**

a) **Subvention Cathédrale de Notre Dame de Paris**

Monsieur le Maire expose une demande de l'Association des Maires de France suite à l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris. Elle propose que les communes participent à hauteur d'1 € par habitant aux travaux de reconstruction. La somme requise pour la commune de Buthiers s'élève à 735 €.

Résultat du vote : 10 voix contre et 1 abstention (Mme RICHARD Nathalie)

b) **Grotte dite « de la Hache »**

Monsieur le Maire explique que la grotte dite « de la Hache » qui se trouve sur le site de l'Ile de Loisirs a été récemment dégradée. Une porte grillagée a été provisoirement installée pour empêcher l'accès. Plusieurs solutions sont à l'étude pour préserver cette zone inscrite aux monuments historiques.

c) **Assainissement collectif**

Dans le cadre du contentieux sur l'assainissement collectif, une nouvelle requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif par 20 foyers pour contester la légalité des délibérations du SMERB et de la commune. Monsieur le Maire rappelle que le Tribunal d'instance, dans sa décision du 7 décembre 2018, n'avait transmis pour examen que quelques délibérations du SMERB. Le dossier a été transmis à l'avocat en charge du dossier

d) **Réunion publique « participation citoyenne »**

Dans le cadre de l'opération « participation citoyenne », une réunion publique avec la Brigade Territoriale de Gendarmerie de la Chapelle-la-Reine aura lieu vendredi 10 mai 2019.

e) **Travaux câbles haute tension rue des Roches**

Une réunion publique d'information concernant les travaux de la rue des Roches qui débuteront au mois de juillet prochain aura lieu le lundi 27 mai prochain à 18h30. Les représentants des différentes entreprises concernées (ENEDIS et SPIE) seront présents pour expliquer aux riverains le déroulement du chantier

f) **Voyage des anciens**

Mme RICHARD Nathalie, première adjointe, fait une présentation du voyage des anciens « Découverte d'Amboise » programmé lundi 3 juin 2019.

La séance est levée à 21 h 35
Le Maire, Jean-Yves LACROIX